

Au Fil du Sérentin

L'actualité de votre commune

Page 11

Les Parenthèses de l'été à Sérent

Page 6

Piscine municipale : les horaires











Page 12

Restos du Coeur à Sérent



Départ du Tour de Bretagne à Sérent 29 avril 2023

Sommaire

	Le mot du Maire	3
	Les informations municipales	4
	La rubrique du patrimoine	15
	L'actualité de la médiathèque	16
	Les échos du Conseil Municipal	18
	La vie des associations	20
	La vie des écoles	26
	La vie économique	28
	Les informations intercommunales	30
	Les infos pratiques	31



Mairie de Sérent

☒ 15 rue du Général de Kerhué
56460 Sérent

Contact

☎ 02 97 75 93 57
☒ mairie@serent.fr
🌐 <https://www.serent.fr/>



	Piscine municipale	6
	Les Parenthèses de l'été	8
	Les Restos du Coeur	12

Bulletin Municipal Juin Juillet Août N°157

Date de publication : 19 juin 2023

Directeur de la publication : Rozenn GUEGAN, Maire de Sérent

Conception : Mairie de Sérent

Impression : Groupe Imprimgraph - Imprimerie St Gilles Malestroit

Dépôt légal n°2369

Imprimé sur papier :



LE TRI
+ FACILE



BAC
DE TRI

MAGAZINE

Le mot du Maire

Chères Sérentaises,

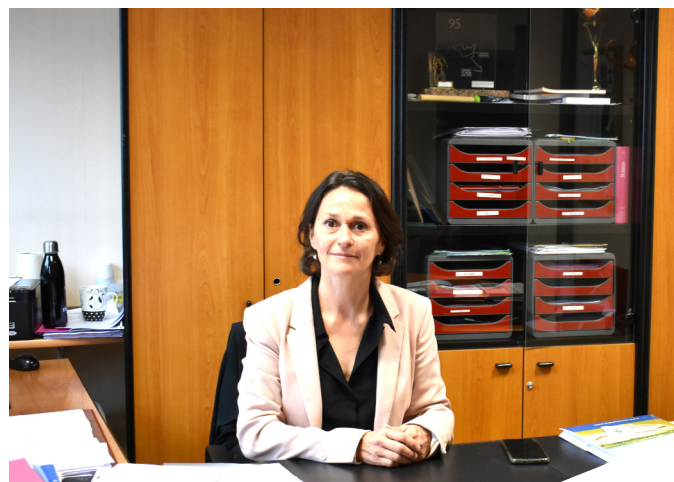
Chers Sérentais,

Au fil des pages, vous trouverez un point de situation sur les finances de la commune. Pour l'année 2022, une hausse des dépenses de fonctionnement a été constatée, celle-ci a été générée notamment par le contexte inflationniste. Malgré cette hausse un excédent de fonctionnement se dégage à hauteur de 577 000 € pour l'exercice budgétaire 2022. Ce résultat reste très bon, mais il convient toutefois de rester prudent. Le développement de la commune implique de développer les services déjà existants voire d'en créer de nouveaux et faire vivre ces services engendre nécessairement des coûts de fonctionnement.

Pour le budget 2023, la volonté du conseil municipal a été de ne pas utiliser le levier fiscal, de ne pas recourir à l'emprunt et de prévoir un volume de dépenses de fonctionnement proche de celui de 2022. En revanche, le niveau des investissements prévu cette année est largement supérieur à celui de l'année précédente, approchant les 4 millions d'euros. Ce montant d'investissement est permis notamment grâce à l'accompagnement du plan de relance de l'Etat.

Pour votre information, les travaux de la salle de spectacle et du futur espace culturel ont pris du retard du fait de la défaillance d'une entreprise, cela étant indépendant de la volonté de la commune. Ils devraient reprendre en septembre, sachant que ce sont les entreprises qui maîtrisent les calendriers.

La participation de la population : associer la population dans le choix de certaines décisions était un engagement de campagne. Nous l'avons fait et la population a répondu à cet appel. C'est ainsi que le nom du futur espace culturel, que vous allez découvrir en page 6, a été choisi. La population a également répondu présente à la réunion publique sur la présentation du futur aménagement du bourg dont le détail est présenté en page 6.



La belle saison arrive et les festivités qui l'accompagnent aussi.

Nous avons souhaité que cette période estivale vous offre un large choix d'animations et de spectacles avec la fête de la musique, les balades nature à la tourbière de Kerfontaine et une nouveauté « Les Parenthèses de l'été » proposées par la commune. Ainsi, du 21 juillet au 11 août, la commune vous proposera tous les vendredis soir une animation dans le bourg.

A celles-ci s'ajoutent les nombreuses festivités et animations proposées par les associations dont vous trouverez l'agenda en page 25. Tous ces événements multiplient les moments de convivialité et d'échange. Je saisis d'ailleurs cette occasion pour remercier les associations et les bénévoles pour tout ce qu'ils apportent à notre commune et à ses habitants.

Je vous souhaite un très bel été !

Rozenn Guégan
Maire de Sérent



Les informations municipales

Etat-civil

Avril Mai Juin 2023

Naissances

- 9 avril Maé CARRIO
- 14 avril Lyana TASTARD
- 15 avril Manoë LAMEUL
- 18 avril Orso VAUZELLE CAUWE
- 28 avril Agathe SANZENBACHER
- 1^{er} mai Milan JAFFRÉ
- 16 mai Aliénor GUELLEC

Mariages

- 20 mai Typhaine GAUTRAIS et Brice FORTEAU
- 3 juin Jérôme LOUIS et Delphine ERRERO
- 10 juin Régis RYO et Fanny QUISTREBERT

Décès

- 17 avril Jean DIARD
- 17 avril Auguste André MONNIER
- 20 avril André LE MAGUER
- 28 avril Jean Paul RICAUD
- 3 mai Jean DAVID
- 11 mai Marcelle ROGER
- 24 mai Adrien MONNERAYE
- 31 mai Marie Anne LE LUEL

Massif forestier des Landes de Pinieux

Accès règlementé

Le massif forestier des «Landes de Pinieux» est fortement exposé au risque incendie du fait de sa densité boisée essentiellement résineuse. Un arrêté municipal de 2021 stipule que **« la circulation des véhicules à moteur est interdite sur l'ensemble des voies communales, chemins ruraux et autres chemins traversant le massif forestier de Pinieux du 1^{er} avril au 31 octobre de chaque année »** (sauf dérogations prévues à l'article 2).

Cérémonie commémorative

Les Haies

La cérémonie des Haies aura lieu le dimanche 25 juin à la Chapelle des Haies à 10 h 30. Toutes les personnes sont cordialement invitées à y participer.

Mairie

Horaires d'été

La mairie sera fermée le samedi matin en juillet et août.



Nouveaux élèves dans les écoles

Inscription sur le portail famille

Afin de préparer la rentrée scolaire de septembre, les familles des nouveaux élèves sont invitées à prendre contact avec le service comptabilité de la mairie afin d'effectuer le dossier pour l'accès au portail famille. Elles peuvent également compléter la fiche d'inscription disponible sur le site internet de la mairie et la déposer en mairie. Un code abonné leur sera communiqué pour l'accès au portail et réaliser les réservations des repas au restaurant scolaire.

Renseignements auprès de Christine BOCHET en mairie, service comptabilité au 02 97 75 98 06.

C.C.A.S.

Atelier sommeil

L'association Asept Bretagne (Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires de Bretagne) va proposer, en partenariat avec le CCAS de Sérent, des ateliers sommeil à destination des personnes retraitées.

Cette action est organisée avec le soutien financier de l'association « Pour Bien Vieillir en Bretagne » et la Conférence des Financeurs du département.

Les ateliers, animés par une professionnelle, se présente sous la forme d'un cycle de 6 séances de 2 h chacune, à raison d'une par semaine et peut accueillir un groupe de 8 à 15 personnes.

Différents thèmes seront abordés dans une ambiance ludique et conviviale : les évolutions du sommeil au cours de la vie, les causes des perturbations du sommeil, les profils de dormeurs, les trucs et astuces pour bien dormir. Tout au long des séances, des conseils et astuces seront donnés au groupe.

Une réunion d'information, gratuite et ouverte à tous, se tiendra le mardi 12 septembre 2023 à 10 h.

Les ateliers auront lieu les mardis du 19 septembre au 7 novembre 2023.

Renseignements

et inscriptions :

Tél : 02 97 75 98 44

Mail : ccas@serent.fr

Départ de Jean-Paul RICAUD

Une figure Sérentaise s'en est allée



Jean-Paul tout en exerçant son activité professionnelle a été conseiller municipal de 1994 à 2008. Pendant cet engagement, il a rendu d'énormes services à la commune. Le maître des cérémonies commémoratives, c'était lui : le 8 mai, le 11 novembre, la cérémonie de la Nouette, la cérémonie de la Chapelle des Haies se déroulaient selon le protocole qu'il proposait. Ce rôle, il le tenait lors de son mandat municipal mais il a l'a tenu également après, en tant que bénévole. Mission qu'il a tenue jusqu'au bout, à ce titre, il avait commencé à penser à celle du 8 mai dernier en ayant commandé les fleurs.

La municipalité organisait un pot, c'est Jean-Paul que nous appelions. Alain Marchal, ancien maire de la commune durant 3 mandats, avoue n'avoir jamais eu à s'occuper de l'intendance car Jean-Paul, « réglo-râleur » comme il le qualifiait était là. Jean-Paul avait le souci de la hiérarchie, il avait toujours le respect des décisions prises ou des ordres donnés même s'il n'était pas d'accord.

Combien de services a-t-il rendu également au personnel communal, aux associations, aux familles pour leur faciliter l'accès aux salles communales apportant une solution aux problèmes de clés, de chauffage, d'éclairage, de sono ? Il savait encourager les jeunes dans leur projet, il a encadré un groupe de jeunes avec l'association de théâtre «Les Saltimbanques», il a participé à l'aide aux devoirs à destination des enfants du primaire.

Lors de son déménagement dans le logement du camping qu'il louait à la commune, il a pris bénévolement la pleine responsabilité du camping où il a su créer une ambiance avec notamment l'organisation d'un moment convivial offert à tous les campeurs tous les dimanches midis en y associant les élus, parfois sous fond d'accordéon. Il rendait service aux campeurs au-delà de ce qu'il lui était demandé sept jours sur sept, des campeurs qui revenaient d'une année sur l'autre pour retrouver cette ambiance et avec qui Jean-Paul était resté en lien.

Jean-Paul, c'était aussi une plume qu'il a utilisée dans un journal local pour dénoncer parfois les sujets qui l'irritaient sous le personnage de Goupil.

Les élus, le personnel de la mairie, les responsables d'associations sont unanimes pour saluer l'engagement de Jean-Paul au service de sa commune.

Résidence Les Deux Roches

5

Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

Dans le cadre des valeurs de l'établissement et de l'engagement des professionnels à proposer un accompagnement personnalisé et adapté à chaque personne accueillie, le P.A.S.A (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) vient de rouvrir ses portes après trois années de fermeture contrainte par la situation sanitaire de l'année 2020. L'établissement a obtenu une labellisation pour 15 ans de la part de l'Agence Régionale de Santé ce qui permettra d'avoir des financements dédiés.

Ce lieu nommé par les résidents « la p'tite maison » est consacré à un accompagnement thérapeutique prodigué par des professionnelles ayant une spécialisation d'Assistante de Soins en Gériatrie et reçoit des personnes ayant besoin d'une présence plus particulière, souvent avec des troubles cognitifs modérés.

Cet espace est accessible aux résidents correspondant à certains critères qui sont évalués par l'équipe et un temps d'adaptation est laissé à la personne pour s'approprier les lieux.

Ainsi, la p'tite maison accueille trois fois par semaine des groupes de 6 à 8 personnes, à la journée, pour des activités adaptées (préparation du déjeuner, prise du repas avec les professionnels, faire la vaisselle et participation aux ateliers adaptés aux pathologies des résidents).

L'objectif de ce type d'accompagnement est de stimuler les personnes qui pourraient avoir tendance à s'isoler ou bien de rassurer les personnes qui ont des difficultés à construire des repères au sein de la résidence. Les résultats sont assez spectaculaires, l'ambiance y est « comme à la maison ».



Nouvel espace culturel

Résultat du vote de la population



214 personnes ont participé au vote pour choisir le nom du prochain espace culturel qui ouvrira ses portes à proximité de la mairie : merci à tous pour votre mobilisation ! Quatre noms étaient soumis au vote de la population : l'ardoise, l'escale culturelle, l'agora et l'échappée culturelle.

“**L'Escale culturelle**” est la proposition qui a remporté le plus de voix. Le conseil municipal a décidé de suivre l'avis de la population et retient “**L'Escale culturelle**” comme nom pour le nouvel espace.

Registre communal des personnes vulnérables

Inscription volontaire en mairie

La mairie de Sérent va mettre à jour le registre des personnes vulnérables de la commune, conformément à la loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

Dans quel but ?

Ce registre permet aux personnes inscrites volontairement d'être contactées par le CCAS en cas de canicule par exemple afin de pouvoir leur venir en aide si besoin.

Qui est concerné ?

- les personnes âgées de plus de 65 ans,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes adultes handicapées,
- toute personne fragilisée en situation d'isolement.

Comment s'inscrire ?

En remplissant une demande d'inscription disponible auprès du CCAS.

Qui peut remplir le formulaire ?

- la personne elle-même
- un tiers avec l'accord de l'intéressé(e) (famille, voisinage, représentant légal, intervenant à domicile, association...).

Pour toute information complémentaire contacter le CCAS 02 97 75 98 44.



Aménagement du bourg

Et schéma vélo

Traverser le bourg est-il sécurisant pour les piétons et en particulier pour les enfants ? Circuler à vélo est-il facile ? Les automobilistes respectent-ils toujours les limitations de vitesse ? L'accès aux commerces est-il simple ?

Pour répondre à ces questions, la commune a engagé une étude qui s'intègre dans le schéma vélo pour lequel l'OBC s'est positionnée favorablement, répondant ainsi à un projet Départemental de faciliter les déplacements à vélo.

Une réunion publique a été organisée le mardi 31 mai pour expliquer les évolutions envisagées. Comme l'a expliqué le cabinet Ersilie, mandaté par la commune pour cette étude, il ne s'agit pas de travaux révolutionnaires mais d'aménagements dont l'objectif est de répondre à plus de sécurité pour tous.



Les aménagements envisagés sont :

- **Une première liaison cyclable du village de Trégaro à la rue Vautelin Mariani.**
- **Mise en œuvre d'un chaussidou à partir du Pont Salmon, rue Général de Gaulle.**
- **Un cœur de bourg en zone partagée avec une vitesse limitée à 20 km/heure.**
- **Installation de structure pour ralentir les véhicules rue du Général de Kerhué, bande de 1,50 m pour marquer le passage privilégié des piétons dans cette même rue.**
- **Installation de bornes dissuasives pour les voitures place Emmanuel Jeanroy.**
- **Aménagement du giratoire du pont Salmon pour faciliter le passage des vélos avec une continuité d'une partie réservée aux vélos rue du stade et rue du Paradis.**

Les travaux d'aménagement devraient démarrer avant le 31 décembre pour une durée de 2 mois.

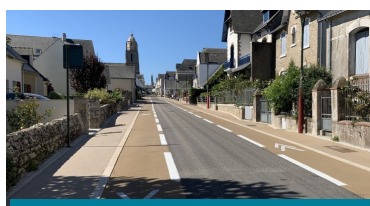
La réflexion se poursuit pour faciliter la circulation des vélos vers le canal ou la voie verte.

L'objectif de ce projet est le partage de la voie entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes.



Un chaussidou, c'est quoi ?

C'est une chaussée à voie centrale banalisée où le cycliste est prioritaire.



Exemples de réalisations et perspective
Rue du Général de Gaulle



Espaces verts

Gestion différenciée



Au printemps 2022, nous vous parlions d'une réflexion menée sur la gestion différenciée des espaces verts. La gestion différenciée s'inscrit dans les principes du développement durable en tant que levier d'aménagement qualitatif et évolutif. Ce principe vise à améliorer la qualité des paysages tout en permettant d'optimiser le temps de travail des agents municipaux et de limiter l'exposition aux produits phytosanitaires, ceux-ci étant interdits depuis le 1^{er} juillet 2022.

Aussi, peut-il apparaître surprenant que l'herbe de telle surface soit coupée ou broyée alors qu'une autre parcelle ne l'est pas, tellement nous avons pris l'habitude de voir chaque m2 nettoyé à la même enseigne !

Cette expérience est à ses débuts et suscite parfois des incompréhensions. D'autant plus, qu'à cette démarche, s'est ajoutée la panne simultanée des deux tracteurs tondeuses de la commune au moment même où l'herbe était à son apogée, perturbant fortement l'avancement du travail des employés communaux.

Cette démarche de gestion différenciée vous sera détaillée ultérieurement afin de vous indiquer le zonage des différents espaces verts, le niveau et la fréquence de l'entretien retenu. Il s'agit de nous faire tous évoluer vers plus de sensibilité écologique tout en maîtrisant les coûts et en préservant notre cadre de vie.



*Préserveons la nature
et notre santé
Acceptons les herbes sauvages*



La réglementation évolue, les pratiques de votre commune aussi

Des questions sur le mode d'entretien de cet espace ?
Contactez votre Mairie ou le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust



Argent de poche

Des petites missions pour les jeunes

Lors des vacances d'avril, plusieurs jeunes ont participé à l'opération "Argent de poche" proposée par la mairie. Ainsi, cette initiative permet aux adolescents volontaires de la commune, âgés de 16 à 18 ans, de donner un peu de leur temps contre une petite rémunération et aux services municipaux d'être aidés sur des tâches ponctuelles. Cette opération est renouvelée pour cet été. La fiche d'inscription est disponible sur le site de la mairie www.serent.fr.



Opération désherbage du cimetière

Renseignements auprès de Laura LALY
02 97 75 98 66

Pour un plus de nature au jardin

Rejoignez "Regain Biodiversité"

Vous faites partie de celles et ceux qui entretiennent un jardin pour vos besoins ménagers. Bretagne Vivante vous offre la possibilité (et la chance) d'y devenir acteur d'une nature préservée.

L'association, reconnue d'utilité publique, propose aux particuliers (mais aussi aux collectivités, entreprises, assos de jardin partagés...) une démarche « Regain Biodiversité ».

Il s'agit par des actions concrètes, menées au sein de votre jardin, de contribuer à la reconquête de la biodiversité en Bretagne.

Ce peut être la création d'un muret, d'une mare, haie ou pelouse fleurie... Des bénévoles, engagés dans la démarche, pourront vous conseiller.

55 jardins ont déjà rejoint le réseau Regain Biodiversité.

Pour en savoir plus :

www.regain-biodiversite.bretagne-vivante.org
regain.biodiversite@bretagne-vivante.org
ou encore auprès de l'antenne locale
broceliande-lanvaux@bretagne-vivante.org

Mardi 20 juin, à 20 h, une rencontre d'information grand public sur « Regain Biodiversité » se tiendra à la salle des fêtes de Plœrmel (été).



Finances communales

Le point suite au vote du budget

Les votes successifs des comptes administratifs et des budgets primitifs sont l'occasion d'apprécier l'état des finances locales et donc d'envisager les perspectives à venir.

Le compte administratif du budget principal qui retrace les opérations de 2022 a permis de dresser les constats suivants.

Après deux années de paralysie partielle de l'activité liée au COVID, les différents services ont repris une pleine activité. Cette reprise a généré une augmentation des dépenses aggravée par le contexte inflationniste. Les domaines de l'énergie et de l'alimentaire ont notamment été impactés. Au global, le total des dépenses réelles de fonctionnement a augmenté de près de 8 % sur une année pour atteindre 2,2 millions d'euros. Les recettes réelles de fonctionnement ont, pour leur part, progressé plus doucement (+ 5,3 %) et se sont élevées à 2,88 millions d'euros. En intégrant les opérations dites « d'ordre », le résultat de l'exercice a avoisiné les 577 000 €. Cet « excédent de fonctionnement » est un élément important de l'analyse financière puisqu'il correspond à la capacité d'autofinancement de la commune.

Au regard du budget communal, cette capacité d'autofinancement demeure très bonne. Il convient toutefois de nuancer ce constat par deux éléments. En premier lieu, elle diminue de façon constante depuis quatre ans. Elle a culminé à 745 000 € en 2019. Cette diminution résulte en particulier des baisses des dotations de l'Etat et a une croissance des charges de la commune. En second lieu, il est probable que cette érosion de la capacité d'autofinancement se poursuive. En effet, le développement de la commune exige de développer les services existants dans tous les domaines et d'en créer de nouveaux. Faire vivre ces services génère notamment des dépenses d'entretien des bâtiments et des coûts de personnel. La « rétrocession de la piscine » par la Communauté de Communes est également impactante pour le budget puisque c'est désormais la commune qui devra en assumer le déficit. En conséquence, une vigilance accrue devra être nécessaire pour maintenir des marges de manœuvre pour les années à venir.

Du côté de l'investissement, même si des chantiers importants ont pris un retard certain (c'est notamment le cas de la salle de spectacles et de l'ensemble culturel) les dépenses ont atteint 1 475 000 € soit un montant deux fois supérieur à celui de l'an passé. Le début des deux programmes précédemment cités et la réalisation des équipements sportifs (piste, city parc) ont été les principales dépenses.



Ce montant d'investissement sera très probablement largement supérieur en 2023 puisque ce sont près de 4 millions d'euros de dépenses d'équipements qui ont été votés. L'achèvement des travaux engagés, la réalisation de France Services, la réhabilitation des vestiaires du camping, la mise en œuvre du schéma vélo sont autant de programmes qui devraient être finalisés à court terme. Un tel niveau d'investissement n'a probablement pas été atteint préalablement. Cette situation s'explique par la conjonction de deux éléments :

- La planification des différents chantiers n'a pu être respectée et au final, les projets « sortent de terre » presque simultanément.
- Dans le cadre de son plan de relance, l'Etat a accompagné significativement les collectivités permettant d'obtenir des niveaux d'aides importants pendant cette période, aides qui ont été également abondées par le Département.

La conjoncture s'est donc avérée globalement positive pour investir, investissements effectués sans recourir à l'emprunt ni à une augmentation, par la commune, des taux des impôts locaux. Il faut néanmoins noter qu'il y aura une hausse mécanique de l'imposition puisque les bases foncières, indexées à l'inflation, ont été revalorisées de plus de 7 %.

Le bilan 2022 et les perspectives 2023 s'inscrivent dans la continuité des objectifs municipaux visant à poursuivre le développement de Sérent sans grever fiscalement le budget des ménages et en limitant au maximum le recours à l'emprunt pour ne pas pénaliser les générations futures et compromettre les projets de demain.

Travaux en cours



La piscine ouvrira au public comme les années précédentes à partir du 19 juin.

Des cours de natation pour les enfants à partir de 6 ans seront dispensés par William, maître nageur. Inscriptions à la piscine aux horaires d'ouverture.

PISCINE MUNICIPALE DE SÉRENT

OUVERTURE DU 19 JUIN AU 2 SEPTEMBRE

3 BASSINS EN PLEIN AIR ET 1 PENTAGLISS !

COURS DE NATATION
À PARTIR DU 19 JUIN
SUR INSCRIPTION
AUPRÈS DE WILLIAM

LES HORAIRES

Du 19 juin au 2 juillet
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 17h-18h30
Mercredi 10h-12h / 14h15-18h30
Samedi 10h-12h / 14h15-19h

Du 3 juillet au 2 septembre
Lundi 14h15-18h30
Mar., Mer., Jeu., Vend. 10h-12h / 14h15-18h30
Samedi 10h-12h / 14h15-19h

Information et Réservation
Piscine de Sérent
29 rue du Général de Gaulle
Le Pont Salmon SÉRENT
02 97 75 91 36
www.serent.fr

Tarifs

- Entrée adulte : 3,80 €
- Entrée réduite : -16 ans, étudiant, porteur handicap, RSA, demandeur d'emploi 2,50 €
- Carte 10 entrées : 33,00 €
- Carte 10 entrées réduites : 20,00 €
- Accompagnateur : 1,00 €
- Tarif dernière heure : 1,00 €

Tarifs cours collectifs

- Cours à l'unité -16 ans : 11,50 €
- Stage 10 leçons -16 ans : 108,10 €

Balade colorée

Retour en images

Avec près de 250 participants à la balade colorée le matin, l'édition 2023 restera marquée par une journée très ensoleillée et haute en couleurs. Toute la journée, les jeux gonflables, les canoës, les balades en bateau et en poney, les jeux en bois et les stands de restauration ont profité aux petits comme aux grands. Le soir, le spectacle en plein air de la Compagnie Orange Givrée, a remporté un vif succès !

La mairie remercie tous les bénévoles, les associations sérentaises présentes sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu.



Les Parenthèses de l'été

L'idée est née au sein de l'équipe municipale de retrouver des moments conviviaux sur la saison estivale à Sérent, à l'image des terrasses musicales organisées par le passé. Cette année, la mairie vous propose donc 4 soirées sur 4 vendredis en juillet et août. Venez profiter de spectacles et de moments conviviaux pour tous, petits et grands !

SÉRENT 2023

Les Parenthèses de l'été

VENDREDI 21 JUILLET - 22 H - HAUT DU BOURG
CINÉMA PLEIN AIR | ASTÉRIX ET OBÉLIX AUX JEUX OLYMPIQUES

VENDREDI 28 JUILLET - 18 H 30 - BAS DU BOURG
SPECTACLE P P P P P | CIE ORANGE GIVRÉE

VENDREDI 04 AOÛT - 18 H 30 - HAUT DU BOURG
DÉAMBULATION " LA PTITE GUINGUETTE " | LES MOINEAUX CHANTEURS

VENDREDI 11 AOÛT - 18 H 30 - BAS DU BOURG
SPECTACLE DE CIRQUE | THE ABSURCUS SHOW

Restauration sur place

Animations gratuites Sérent

www.serent.fr
Facebook: [mairiedeserent](#)
Instagram: [mairiedeserent](#)

Restos Roul'56

Le centre itinérant des restos du coeur à Sérent

Parce que la précarité peut toucher tout le monde à un moment dans sa vie, Les Restos du Coeur sont là pour vous apporter une aide. Et parce qu'un repas ne suffit pas, Les Restos du Coeur proposent de nombreuses solutions pour vous aider à surmonter ce moment et à retrouver du lien social ou professionnel.

Comme toujours aux Restos, notre action ne se substitue pas à l'accompagnement local déjà existant, elle vient toujours en complément et s'inscrit dans un partenariat avec les acteurs sociaux locaux.

Un **centre itinérant** est un camion aménagé, mobile qui se déplace toutes les semaines dans des communes éloignées de des centres fixes habituels.

Il est à Sérent à la maison de la commune, 4 rue des Tilleuls tous les mardis de 14 h à 16 h.

- **L'accueil est inconditionnel**, même si la distribution de repas est réservée aux familles répondant à des conditions de ressources.
- C'est toujours **un moment de convivialité et de partage** pour les personnes isolées qui parfois n'ont aucun lien social.
- Les dispositifs d'aide à la personne et les partenariats noués avec les acteurs locaux permettent de **créer des liens et une mise en relation**, premier pas vers la réinsertion sociale et professionnelle.

Un **centre itinérant** participe à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Les « ramasses » de produits invendus effectuées chez des commerçants et artisans des métiers de bouche sont valorisées et ces derniers peuvent bénéficier d'une défiscalisation (« loi Coluche »), permettant de limiter leurs pertes d'exploitation.



LES RESTOS DU CŒUR
DU MORBIHAN

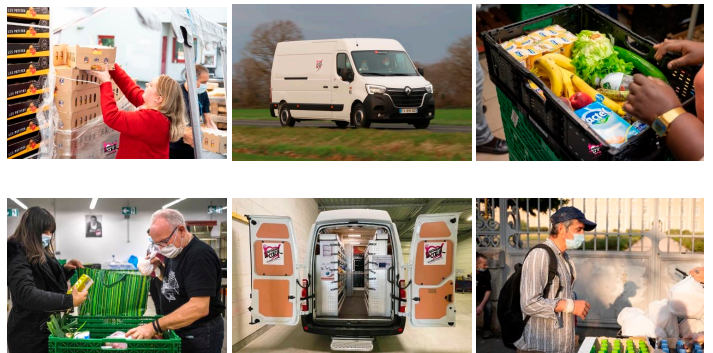


A partir du
16 mai 2023

LE CENTRE ITINÉRANT RESTOS ROUL'56

UN DISPOSITIF MOBILE D'AIDE ET DE LIEN

À Sérent à la Maison communale
tous les mardis de 14 heures à 16 heures



Site internet : ad56.restosducoeur.org

Contact : ad56.restosroul@restosducoeur.org





Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. **Il est donc né chez vous ou pas loin !**

Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les eaux stagnantes** où il pond ses œufs et prolifère...

www.bretagne.ars.sante.fr



Rangez

à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz

au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Cache-pots
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez

pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, éviers...)

Couvrez

avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !

Signaler la présence d'un moustique tigre



Communiqué Département du Morbihan

Les aides et les dispositifs du Département



Création : Conseil départemental du Morbihan - Photos : Adobe Stock / Studio 4K 202

MORBIHAN

POUR TOUT SAVOIR SUR VOS DROITS, LES AIDES ET LES DISPOSITIFS DU DÉPARTEMENT

MORBIHAN.FR

LE HANDICAP	LA CULTURE
LA PERTE D'AUTONOMIE	LE SPORT
L'ENFANCE ET LA FAMILLE	L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS
L'INSERTION (RSA) ET L'EMPLOI	L'INVESTISSEMENT DES COMMUNES
L'ÉDUCATION	L'ENVIRONNEMENT
LES BOURSES JEUNES	LES ROUTES

POUR CONTACTER VOS ELUS du canton de Moréac

Rozenn GUÉGAN : rozenn.guegan@morbihan.fr
Stéphane HAMON : stephane.hamon@morbihan.fr
Collaboratrice : isabelle.chiocci@morbihan.fr
02 97 54 83 92

 departementdumorbihan

Communiqué Eau du Morbihan

Les bons gestes pour économiser l'eau



LAISSE PAS COULER
VOS BONS GESTES POUR ÉCONOMISER DE L'EAU


service public d'eau potable

POURQUOI ÉCONOMISER L'EAU ?

L'eau est indispensable à notre vie quotidienne. Pourtant, on a souvent tendance à oublier qu'elle n'est pas une ressource inépuisable ! Il existe de nombreuses solutions simples pour faire des économies d'eau sans forcément renoncer à votre confort. Économiser l'eau, c'est aussi réduire votre facture.

#laissepascouler est un appel à la vigilance de chacun pour préserver notre ressource, c'est également un rappel des petits gestes quotidiens pour faire des économies (estimations pour une famille de 4 personnes)

<p>RÉDUCTION 7 000 L*</p> <p> SUR VOTRE FACTURE D'EAU</p>	<p>CHASSE D'EAU À DOUBLE COMMANDE</p>  <p></p>	<p>RÉDUCTION 3 000 L*</p> <p> SUR VOTRE FACTURE D'EAU</p>	<p>RÉCUPÉRATION EAU DE PLUIE POUR LE JARDIN</p>  <p></p>
<p>RÉDUCTION 3 000 L*</p> <p> SUR VOTRE FACTURE D'EAU</p>	<p>J'AI UN MITIGEUR OU UN MOUSSEUR</p>  <p></p>	<p>RÉDUCTION 10 000 L*</p> <p> SUR VOTRE FACTURE D'EAU</p>	<p>DOUCHE PLUTÔT QUE BAIN</p>  <p></p>

*Cette eau non consommée peut vous permettre d'économiser sur votre facture, en fonction des tarifs d'eau potable et d'assainissement en vigueur sur votre commune.
EAU DU MORBIHAN • 27 rue de Luscanen • CS 72011 • 56 001 Vannes cedex • 02 97 47 91 39 • www.eaudumorbihan.fr

www.laissepascouler.fr

La rubrique du patrimoine

Voici le deuxième volet de notre série concernant le patrimoine sérentais et plus particulièrement, l'église.

Dans l'église un trésor d'art Breton

Les sablières

C'est en Bretagne qu'on trouve la plus forte densité au monde de patrimoine religieux, et c'est seulement en Bretagne que des artistes ont sculpté des sablières, au XV^e, XVI^e, XVII^e siècles.

Une sablière est une pièce maîtresse de la charpente posée au sommet des murs, elle épaulé les fermes du toit et de ce fait solidifie la charpente.

Si vous allez dans l'église de Sérent vous pouvez admirer de nombreuses sablières sculptées, à condition d'avoir de très bons yeux ! L'une des sablières du bas-côté nord de la nef porte la date de 1601.

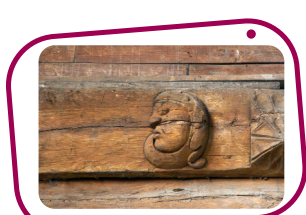
Les thèmes sont très nombreux. Des têtes d'hommes ou de femmes, des armoiries et de nombreuses scènes tirées de la vie quotidienne : un homme avec une hache, un autre avec une épée.



Des musiciens : un joueur de flûte et une femme avec une lyre.



L'alternance du jour et de la nuit : tête d'homme personnalisant le soleil et une femme pour la lune.



La Chasse : un lapin poursuivi par un chien fatigué qui tire la langue.



Certaines scènes sont plus obscures : un homme couvert d'écaillés qui porte une coupe, un autre qui tombe, ou un lion ailé !



Une scène religieuse : l'annonciation, l'ange Gabriel annonce à Marie qu'elle sera la mère du Sauveur.



Cet article a été rédigé par Mme Rivière de Précourt et les photographies sont issues de l'Inventaire du Patrimoine effectué par la Région Bretagne.

A noter dans vos agendas :

Les journées du patrimoine

Prenez date ! La nouvelle édition des Journées européennes du patrimoine aura lieu à Sérent les samedi 16 et dimanche 17 septembre.

Ces journées sont l'occasion de mettre en lumière et valoriser le patrimoine sérentais. Passionnés du patrimoine, amateurs d'art ou simples curieux, découvrez la riche programmation de cet événement. Comme chaque année, les chapelles de la commune seront exceptionnellement ouvertes pour «L'art investit les chapelles», événement qui permet de rencontrer des artistes amateurs ou professionnels et découvrir leur passion ou leur métier.

Programme complet à retrouver début septembre et dans le prochain numéro.

L'actualité de la médiathèque

Nouveautés

Dans les rayons

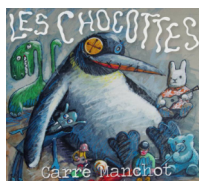
Au rayon musique :

◆ L'artiste Thylacine ne cesse d'explorer des territoires à la recherche de nouveaux défis et histoires à retranscrire. Loin des sentiers battus, **9 Pièces**, son nouvel album comporte des titres inédits issus de ses derniers voyages et rencontres.

◆ Intitulé **Les cent prochaines années**, le septième album d'Albin de la Simone explore les sentiments de joie et de liberté, de douleur et de rupture, sur une trame pop très élégante.



◆ Le groupe morbihannais Carré Manchot présente **Les Chocottes**, un livre-cd à partir de 6 ans.



Au rayon cinéma :

◆ Le film **Le Petit piaf** nous amène sur l'île de La Réunion, Nelson, 10 ans, rêve de devenir un grand chanteur et ainsi rendre fière sa mère qui l'élève seule. Après avoir postulé à l'émission télévisée Star Kids avec l'aide de ses amis Mia et Zizou, ils décident de trouver un coach pour préparer son concours. Par chance, Pierre Leroy, chanteur célèbre à la carrière en berne, est en tournée sur l'île.



◆ **Ernest et Célestine** retournent au pays d'Ernest, la Charabie, pour faire réparer son précieux violon cassé. Ils découvrent alors que la musique est bannie dans tout le pays depuis plusieurs années. Pour nos deux héros, il est impensable de vivre sans musique !



◆ À l'aube de la Révolution Française, Pierre Manceron, cuisinier audacieux mais orgueilleux, est limogé par son maître le duc de Chamfort. La rencontre d'une femme, qui souhaite apprendre l'art culinaire à ses côtés, lui redonne confiance en lui. Le film **Délicieux** relate comment ensemble, ils vont inventer un lieu de plaisir et de partage ouvert à tous : le premier restaurant.

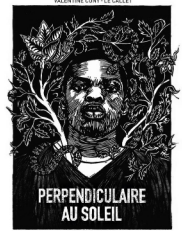


◆ On retrouve la grande actrice Michelle Yeoh, couronnée aux Oscars pour le film **Everything everywhere all at once**. Elle y joue Evelyn Wang, une femme qui est à bout : elle ne comprend plus sa famille, son travail et croule sous les impôts... Soudain, elle se retrouve plongée dans le multivers, des mondes parallèles où elle explore toutes les vies qu'elle aurait pu mener.



Au rayon des BD :

◆ En 2016, à 19 ans, Valentine Cuny-Le Callet débute une correspondance avec Renaldo McGirth, incarcéré depuis plus de dix ans en Floride pour un meurtre commis à l'âge de 18 ans. De ces échanges épistolaires puis des visites en prison naît ce projet de BD, **Perpendiculaire au soleil**, montrant la brutalité du système carcéral et la détermination des condamnés à construire leur vie malgré tout.



◆ Face aux difficultés d'accès à la culture en milieu rural, un groupe de citoyens a créé une association qui donne vie à un projet culturel collectif : **La Bigaille**, un bar associatif, ouvert à tous et géré par des bénévoles depuis 10 ans. Leur programmation artistique séduisante redynamise la petite ville de campagne et ses environs. La BD de Thibaut Lambert relate cette expérience.



Cet été,

La médiathèque reste ouverte !

Pendant l'été, nous vous accueillons aux horaires habituels :

- **Mardi**
15 h - 18 h 30
- **Mercredi**
9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 17 h
- **Vendredi**
15 h - 18 h 30
- **Samedi**
9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 17 h

L'entrée est libre et gratuite : vous pouvez venir lire sur place ou consulter internet, les enfants peuvent venir en autonomie à partir de 8 ans. L'inscription est nécessaire pour emprunter des documents.

Fermeture exceptionnelle : samedi 15 juillet

Prix des Korrigans

Les résultats !

Le prix des korrigans, c'est le premier prix littéraire mis en place sur notre territoire par l'Education Nationale et les bibliothèques. Grâce à la collaboration des écoles participantes, les enfants ont pu venir à la bibliothèque et découvrir différents livres, répartis en 4 niveaux en fonction de l'âge des lecteurs.

"Même les araignées ont le droit de voter !"

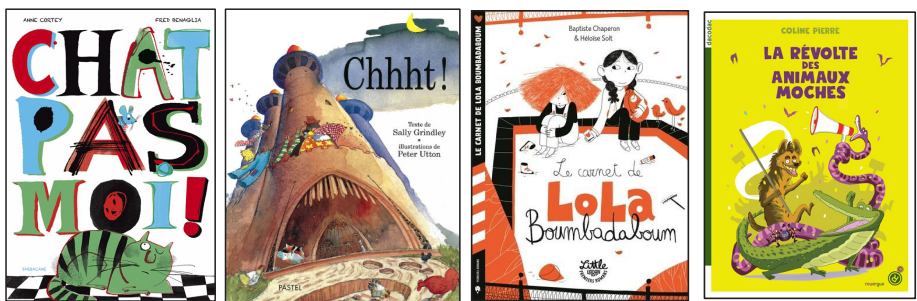
"J'ai aimé le côté magique du livre !"

"C'est difficile de choisir un livre car ils sont tous très différents !"

"Les deux livres sont tous les deux révolutionnaires !"

A Sérent, les enfants sont venus voter à la bibliothèque tandis que pour les plus petits, c'est l'équipe de la bibliothèque qui s'est déplacée. Des familles ayant découvert la sélection ont également participé au vote. **Et vendredi 26 mai, le grand jour est arrivé : les résultats ont été annoncés à distance aux 80 classes participantes de la circonscription.**

Les auteurs ou illustrateurs seront invités à participer à l'édition 2024 du festival du livre jeunesse « Oust, aux livres ! » organisé par la mairie de Sérent. En attendant, **retrouvez tous les livres à emprunter à la bibliothèque et la nouvelle sélection pour le prix qui sera annoncée en septembre !**



Réseau Landes de l'envol

Sérent - Lizio - St Guyomard

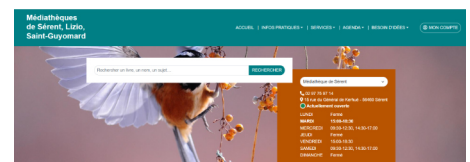
Vos bibliothèques évoluent et se mettent en réseau sous le nom "Réseau Landes de l'envol" afin de vous offrir de nouveaux services. Ces lieux sont ouverts à toutes et à tous, n'hésitez pas à venir les découvrir !

Dans le cadre de cette collaboration, nous harmonisons nos pratiques et développons de nouveaux outils.

- Désormais, si vous habitez l'une de ces trois communes, vous devez vous inscrire (ou réinscrire) dans votre commune de résidence. Pour les personnes hors du réseau, vous pouvez vous inscrire dans la commune de votre choix.
- 1 seul abonnement dans une bibliothèque du réseau vous permet d'emprunter dans les deux autres.
- Vous pouvez réserver des documents dans l'une des trois bibliothèques des documents. Une navette les achemine toutes les deux semaines.
- Un site internet est disponible et vous permet d'avoir accès aux horaires, aux actualités, aux documents disponibles et à votre compte personnel adhérent.

Recevez les nouvelles du réseau en vous abonnant à notre lettre d'information. Pour cela, rendez-vous sur notre site internet et compléter la section au bas de la page d'accueil.

Accéder au nouveau site internet en flashant



Contact

☎ 02 97 75 97 14

Mail : mediatheque@serent.fr



Les échos du Conseil Municipal

Séance du 11 avril 2023

Membres en exercice : 23
Membres présents : 18
Procurations : 3
Votants : 21

L'essentiel du conseil municipal a été consacré aux questions budgétaires. Ces points font l'objet d'une présentation en page 8.

Pacte de gouvernance

D'Oust à Brocéliande Communauté

Mme le Maire donne lecture du Pacte de Gouvernance d'Oust à Brocéliande Communauté qui précise le cadre des relations entre les communes et l'intercommunalité. Il est fait observer que les objectifs de ce pacte sont louables que l'on ne peut qu'y adhérer mais il n'aura de sens que si l'on s'attache à en respecter les principes. Le conseil valide le présent pacte.

Parcelle boisée

Acquisition

La commune a la possibilité de faire jouer son droit de préférence pour l'acquisition de la parcelle cadastrée ZV 0133. Cette parcelle d'une superficie de 2 ha 40 ca est située dans les Landes de Pinieux. Le prix d'acquisition proposé est de 9 000 €. Il est fait observer qu'il s'agit d'une parcelle de qualité composée essentiellement de pin maritime et dont le prix apparaît raisonnable. En conséquence le conseil valide cette acquisition.

Sollicitation des aides du Département

Au titre de l'entretien et la maintenance des sentiers

L'aide du Département est sollicitée pour le financement des travaux visant à l'entretien des sentiers de randonnée entrant dans le cadre du PDIPR. Au regard de la nature de l'entretien « interventions manuelles et mécaniques » l'aide s'élève à 80 € par Km. 3 circuits entrent dans ce cadre représentant un linéaire pour 4 passages à l'année un linéaire de plus de 70 kms.

Sollicitation des aides du Département

Au titre du plan vélo

La commune engagera prochainement des travaux en vue de la réalisation de voies cyclables au sein de l'agglomération. Ces voies s'articuleront avec le schéma vélo d'intérêt intercommunal. La dépense prévisionnelle pour cette première tranche de travaux s'élève à 244 275 €. L'aide sollicitée auprès du Département au titre du plan vélo s'élève à 30 % du coût HT de l'opération.

Séance du 9 mai 2023

Membres en exercice : 23
Membres présents : 16
Procurations : 7
Votants : 23

Plan Local d'Urbanisme

Approbation

Suite au courrier du Préfet du 3 février 2023 conduisant à l'annulation de la délibération initiale du PLU, une réécriture partielle de celui-ci a été effectuée. Les observations portaient en particulier sur le nombre de logements projetés essentiellement en extension, et les hypothèses démographiques et de consommation foncière. Au regard de ces éléments, les zonages ont été modifiés conduisant à une réduction des espaces classés en 1Aub de 1,25 ha. Des ajustements et précisions ont été apportés sur les autres points sujets à interrogation. Au regard de ces éléments le conseil valide le PLU.

Camping-piscine

Adoption du budget

Suite à la décision du conseil communautaire de ne pas reconnaître la piscine de Sérent d'intérêt intercommunal, il convient pour faire vivre l'équipement d'en assumer la charge et donc d'approuver un budget correspondant aux prévisionnels des mouvements financiers. Mme le Maire explique qu'à fin de bien identifier les dépenses et recettes de l'activité piscine et du camping il est proposé de mettre en œuvre un budget annexe. Elle précise que ce budget comportera la particularité d'être assujéti à la TVA pour la partie camping alors que ce n'est pas le cas pour la partie piscine.

Le Conseil Municipal décide d'adopter le budget primitif piscine/camping comme suit :

Sections	Dépenses			Recettes		
	Piscine TTC	Camping HT	Total	Piscine TTC	Camping HT	Total
Fonctionnement	92 850 €	17 650 €	110 500 €	92 850 €	17 650 €	110 500 €
Investissement	10 000 €	383 000 €	393 000 €	10 000 €	383 000 €	393 000 €

Piscine

Tarif 2023

Il est décidé de s'appuyer sur les tarifs communautaires et de réintroduire un tarif « dernière heure » qui correspond à une attente pour les usagers du service. La gratuité d'accès à la piscine est maintenue pour les usagers du camping municipal du Pont Salmon.

Les tarifs suivants sont adoptés :

Entrées	
Entrée adulte	3,80 €
Entrée réduite : - 16 ans, étudiant, porteur handicap, RSA, demandeur d'emploi	2,50 €
Carte 10 entrées	33,00 €
Carte 10 entrées réduites	20,00 €
Accompagnateur	1,00 €
Tarif dernière heure	1,00 €
Scolaires primaire /ALSH	1,65 €
Cours collectifs	
Cours à l'unité	13,80 €
A l'unité -de 18 ans	11,50 €
Stage 10 leçons adulte	124,50 €
Stage 10 leçons jeunes	108,10 €
Tarif groupe (+ 10 personnes) institution -18 ans	1,75 €
Tarif groupe (+ 10 personnes) institution 18 ans et +	2,75 €

Médiathèque

Tarifs

Dans le cadre de la mise en réseau des médiathèques avec Lizio et Saint Guyomard, la commission culture propose d'accorder la gratuité de l'adhésion. L'objectif de cette mesure est de permettre l'accessibilité à tous à la médiathèque et donc d'en augmenter le niveau de fréquentation. Il est rappelé que le niveau de recettes lié à l'abonnement reste modeste puisqu'il n'a atteint que 1 988 € en 2022. Il est décidé de ne mettre en place cette gratuité qu'à l'ouverture du nouvel espace culturel et de maintenir un tarif d'adhésion pour les personnes extérieures à la commune (étant entendu que les habitants de Lizio et Saint Guyomard auront un libre accès à la médiathèque de Sérent dès lors qu'ils auront pris leur abonnement dans leur commune respective). Les autres tarifs (impression, ventes d'articles...) restent inchangés.

Subventions aux associations

Secours Populaire Français

La section de Ploërmel du Secours Populaire Français a présenté tardivement sa demande de subvention. Il est décidé d'accorder une aide de 100 € à cet organisme, montant en cohérence avec les aides octroyées aux associations dont le siège est en dehors de la commune de Sérent.

Constitution du jury d'assises

Tirage au sort

Par arrêté du 14 avril 2023, Monsieur le Préfet a sollicité le concours des communes pour procéder au tirage de 6 sérentais inscrits sur la liste électorale. Ce tirage au sort vise à constituer la liste préparatoire des jurés. Le nombre de noms à tirer au sort est le triple de celui des jurés fixés pour la circonscription considérée.

Séance du 9 juin 2023

Membres en exercice : 23

Membres présents : 17

Procurations : 4

Votants : 21

Futur espace culturel

Choix du nom

La consultation de la population pour le nom du futur espace culturel a donné les résultats suivants :

214 votants (1 vote nul et trois suggestions)

- L'escale culturelle : 68
- L'échappée culturelle : 55
- L'ardoise : 46
- L'agora : 42

Après échange au sein du conseil municipal, il est décidé de suivre l'avis de la population et de retenir L'Escale culturelle comme nom pour ce futur espace.

EHPAD

Prêt de matériel

L'EHPAD ne disposant de matériels pour l'entretien des espaces verts, le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer une convention avec l'EHPAD pour le prêt à titre gracieux d'équipements en particulier pour la tonte.

Elections sénatoriales

Election des délégués et des suppléants

Par arrêté du 9 mai, M. le Préfet a fixé le mode de scrutin et le nombre de délégués titulaires et suppléants à élire en vue des élections sénatoriales qui se dérouleront le 24 septembre prochain. Pour la commune de Sérent il convient d'élire 7 titulaires et 4 suppléants. Il est rappelé que les délégués et suppléants sont élus simultanément, suivant une même liste paritaire (ainsi que le caractère alternatif) suivant la représentation proportionnelle, sans panachage (remplacement de nom de candidat), ni vote préférentiel (modification de l'ordre des candidats). Madame le Maire précise qu'en tant que Conseillère Départementale elle peut participer à l'élection mais ne peut figurer sur une liste. Le vote se fait à bulletin secret. Les conditions de quorum doivent être respectées.

Le bureau de vote est constitué des deux conseillers municipaux les plus âgés, des deux plus jeunes et d'un secrétaire de séance. Avant l'ouverture du scrutin, le maire a constaté le nombre de listes déposées, à savoir 1 seule liste pour Sérent.

Il est procédé à l'élection à bulletin secret. La liste Sérent Sénatoriales a été élue à l'unanimité. Madame le Maire a proclamé les résultats après avoir constaté qu'aucun délégué ne refusait d'exercer son mandat.

La liste est composée comme suit :

Délégués

- Jérôme FABLET
- Céline OLIVIER
- Thierry MARY
- Laetitia LE GUEN
- Yoann BEUNEL
- Emeline LE BRETON
- Tony GUYOT

Suppléants

- Virginie SABLÉ
- Gaël MONNIER
- Sandrine DAVID
- Martial GUYOT

La vie des Associations

Dan Ar Koz

De beaux projets pour les résidents



L'association Dan Ar Koz, « Danse avec les anciens », rattachée à l'Ehpad de la Résidence les deux roches de Sérent a mené plusieurs projets depuis 2022 et notamment la création d'un espace détente et sensoriel nommé : «Espace Snoezelen».

L'inauguration de cette salle a eu lieu le 13 décembre 2022 en présence de Madame MOLAC, Présidente de la Croix Rouge du territoire et des membres du bureau de l'association. La Croix Rouge a, en effet, effectué un don pour s'associer à ce projet d'accompagnement des résidents.

Dans la démarche « bien-être » de l'établissement, les résidents et les professionnels bénéficient aujourd'hui de cet espace managé par la psychologue, à savoir :

- Plusieurs fois par semaine, les résidents peuvent être accompagnés, après évaluation avec l'équipe, pour un moment de détente avec différents supports (musique, flexibles lumineux, projecteur.)
- Des séances de réflexologie palmaire ou plantaire y sont aussi proposées en fonction des besoins des résidents et en concertation avec l'équipe.

Dan Ar Koz finance chaque année de nombreux projets grâce aux subventions des communes dont sont originaires les résidents, aux dons privés ainsi qu'aux actions et animations menées tout au long de l'année par des bénévoles et l'animatrice au sein de la résidence (vente crêpes et galettes, marché estival, récupération des journaux pour recyclage, marché de Noël, tombola..).

Depuis plusieurs années, Dan Ar Koz oeuvre pour les projets d'accompagnement des résidents. Le recyclage des journaux, revues et magazines a une grande part dans le financement de la diversité des projets proposés donc n'hésitez pas à déposer vos journaux à la Résidence des Deux Roches !

Prochaine date à retenir :

- **Marché estival le dimanche 9 juillet dans les jardins de la résidence de 10 h à 18 h.**



Pour les contacter
06 26 39 11 12

Club des Tilleuls

Petite pause estivale !

Le Club des Tilleuls va prendre ses quartiers d'été.

- Le jeudi 29 juin sera le dernier jeudi avant les vacances et nous reprendrons nos après-midi récréatifs le jeudi 7 septembre à 14 h.

- Notre club sera présent au forum des associations le dimanche 3 septembre.

Nous vous souhaitons un bel été.

Nicole Martinet
et le Conseil d'Administration

Pour les contacter
06 47 50 41 57

RCBO

Une saison encore bien aboutie !

La saison 2022/23 s'est terminée par les 30 ans du RCBO. Une saison encore bien aboutie !

Nos loisirs à plaquer ont fait en cette saison le plus grand nombre de matchs depuis leur création et continuent d'augmenter leurs effectifs.

Nos filles du rugby à 5 sans plaquage ont enfin pu faire leurs premiers tournois.

Nos jeunes cadets (-16 ans) sont champions de Bretagne à 10, félicitations à eux !

Et enfin nos séniors ont malheureusement perdu leur finale de 1 point du plus haut niveau breton.

La saison qui arrive verra la création de l'équipe junior (-18 ans) et donc permettra au RCBO Sérent d'être représenté dans toutes les catégories, une belle prouesse pour un club rural dans une commune bien plus petite que nos opposants.

La comparaison est même assez troublante : voici la composition de la poule de notre équipe première la saison prochaine : Quimper, Fougères, Dinan, Lannion, Saint Briec, Bain de Bretagne, Brest, Lorient, Le Vieux Marché et Sérent.

Nous serons donc le petit poucet, le caillou dans la chaussure de toutes ces grandes villes bretonnes !!!

Pour continuer cette performance, nous continuons à recruter, jeunes de 4 à 18 ans, adultes homme ou femme, expérimentés ou débutants et surtout, nous cherchons des dirigeants voulant s'investir dans l'association.

Venez nous aider à situer Sérent sur la carte de Bretagne après de toutes ces grandes agglomérations !

Pour les contacter
07 81 64 10 65



Sérent'chantez

Concert pour les 20 ans le samedi 1^{er} juillet



La chorale « Sérent'Chantez » fêtera ses vingt ans « Vingt ans, vingt chants » à l'occasion d'un concert qu'elle donnera à l'église de Sérent le samedi 1^{er} juillet 2023 à 20 h 30.

Vous y écouterez nos nouvelles chansons. Une église est un lieu où la sonorité sublime notre chœur, c'est la raison de notre choix de lieu de concert. N'y voyez aucun rapport avec la religion, les chants interprétés sont entièrement profanes et populaires.

Pour cet événement, nous invitons tous les anciens choristes et cheffe de chœur.

Nous réunirons sur un CD une partie de notre répertoire que nous proposerons à la vente.

Entrée libre, participation à votre appréciation.



Pour les contacter
serentchantez@orange.fr
06 74 36 32 33
<https://serentchantez.jimdofree.com>

Don du sang

6 juillet à Sérent

Le jeudi 6 juillet entre 15 h et 19 h venez donner votre sang à Sérent.

Plus de renseignements :
dondesang.efs.sante.fr



80 ans cette année

Journée de retrouvailles en vue

Si vous avez 80 ans cette année, et que vous souhaitez participer à une journée de retrouvailles, vous êtes invités à contacter Mme Guihur au 02 97 75 94 97.

Amicale des pêcheurs

Concours le dimanche 16 juillet



L'amicale des pêcheurs organise un concours de pêche, le dimanche 16 juillet au plan d'eau communal.

Sur 2 manches de 8 h 30 à 10 h et de 10 h 30 à 12 h après tirage au sort des emplacements.

250 kg de truites (dont 50 kg de gros spécimens) seront mis à l'eau pour le plus grand bonheur des adeptes de la pêche.

Inscriptions à partir de 7 h.

1 canne par pêcheur (cuillère, asticots, vairons et amorçage au maïs sont interdits)

10 prises maximum

Tarif : 12 € par adulte 8 € jusqu'à 15 ans

Nombreux lots

En raison de différentes animations, la pêche sera interdite les 13, 14 et 15 juillet.

Sur place, buvette et casse-croûte.

Pour les contacter
07 86 04 11 67

Sérentaise Foulées VTT Marche

Trail le dimanche 9 juillet

SÉRENT
18^{ÈME} ÉDITION
DU TRAIL
9KM & 17KM

DIM 9 JUILLET 2023

TRAIL 17 km à partir des juniors : 9H30
Une boucle en sous bois, chemins et sentiers forestiers, une partie technique accessible à tous, 320m de dénivelé cumulé.

TRAIL DÉCOUVERTE 9 km : 9H15
Le même parcours que le 17 km sans les passages très techniques, 120m de dénivelé.

- Départ/Arrivée au plan d'eau
- Ravitaillement eau sur le parcours et à l'arrivée
- Remise de dossards à partir de 8h
- Coupes ou trophées aux premiers
- Droit d'engagement : 9€ et 11€ sur place
- Rando pédestre : 4€, inscription sur place, casse-croûte et boisson offerts
- Galette-Saucisse et boisson offertes à l'arrivée
- Tirage au sort

Inscription : 07 60 05 12 74 - courriel : serent.trail@gmail.com
Inscription en ligne : <https://www.klikego.com/>
Site internet : <https://www.facebook.com/FouleeSérentaise>

Retrait des dossards : Présentation d'une licence en cours de validité, FFA ou toute licence sportive d'une fédération agréée sur laquelle doit apparaître "non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition" ou fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

Ne pas jeter sur la voie publique - Recyclez vos papiers sur papier recyclé



communication • print • digital
Conception et impression de tous vos supports de communication



Les Amis de Trévero

4 évènements cet été

C'est reparti pour l'organisation estivale des Vendredis de Trévero ! Cet été c'est à nouveau 4 évènements qui auront lieu les premiers vendredis des mois de juin, juillet, août et septembre sur la Ferme de Trévero.

Les Vendredis de Trévero c'est donc une série de 4 soirées mêlant visite de la ferme, spectacles (programmation sur la page Facebook de la ferme), repas et buvette. L'occasion pour les client.es, voisin.es, ami.es ou autres curieux.ses de passage de (re)découvrir Trévero et de passer une belle soirée estivale sur Sérent !

Notez d'ores et déjà les dates des 7 juillet, 4 août et 1^{er} septembre ; accueil dès 16 h avec l'ouverture du magasin, suivi des visites de la ferme, avant d'aller découvrir des artistes locaux tout en dégustant quelques délicieux mets produits directement sur place !

Pour les contacter
06 70 79 26 96
amiesdetrevero@gmail.com

Pétanques

2 concours en juillet et 1 soirée en août !

La saison 2023 de pétanque bat son plein et les beaux jours sont revenus, ce qui nous permet maintenant de pouvoir jouer en extérieur et profiter de belles journées ensoleillées.

Le club de Sérent s'est bien défendu dans les différentes compétitions avec plusieurs équipes qui se sont qualifiées pour les deuxièmes tours de championnats départementaux.

Les prochaines échéances du club approchent avec deux concours organisés sur la commune et ouverts à tous les 8 juillet 2023 et 15 juillet 2023.

La traditionnelle soirée moules frites avec animations aura lieu cette année le 19 août 2023 à la salle des fêtes. Les tickets seront distribués en amont par les membres du club. Vous pouvez déjà réserver la date dans vos agendas !

Pour les contacter
06 78 21 45 78

LES AMIS DE TREVERO VOUS PROPOSENT

LES
**VENDREDIS
de
TREVERO**

2 JUIN / 7 JUILLET
4 AOÛT / 1 SEPTEMBRE

VISITES de la FERME
à 17H00
et à 18H00

**CONCERT
SPECTACLE**
à 19h30
programmation
sur notre Facebook

BUVETTE

RESTAURATION
SUR PLACE
à base de produits
de la ferme et locaux

MAGASIN à
LA FERME
16H00 à 19H30

06.70.79.26.96
amiesdetrevero@gmail.com

Ferme de Trévero
56460 Sérent




Sérentaise Football

Belle fin de saison pour les jeunes

En cette fin de saison sportive 2022-2023, nous avons pu remarquer que nos jeunes U6 à U13 ont bien progressé. Nous remarquons également la montée en élite supérieure des U17 du Groupement Jeunes du Maquis. Belle performance aussi des U15. Ce qui nous promet un bel avenir pour le club. Les vétérans sont toujours fidèles. Quant aux seniors, les deux équipes restent à leur niveau en district. A Pâques, Madame le Maire coupe le ruban de "La première chasse aux œufs" où 46 enfants s'en sont donné à cœur joie. Ce fut une très belle réussite à renouveler l'année prochaine. Tournoi du 8 mai : victoire des U13 en finale contre Ploërmel et une 5^{ème} place pour les U11. 320 enfants se sont tous vus récompensés en la présence de Madame le Maire et de Christian Gourcuff, ancien entraîneur du FC Lorient. Suite à l'arrêt du Président, un nouveau bureau sera élu pour la saison 2023-2024. Début août, reprise des entraînements seniors et premier match de coupe fin août. La signature des licences pourra se faire à partir du 11 juin 2023. Nous serons présents au forum des associations le dimanche 3 septembre 2023. En attendant la reprise sportive, un concours de palets vous attendra cet été.

Pour les contacter
06 30 94 04 67



Les Saltimbanques

De retour sur la scène

23



Le 28 avril dernier, la troupe de théâtre Les Saltimbanques de Sérent a tenu son assemblée générale annuelle. Ce temps est traditionnellement un moment d'échange sur l'année passée et sur les projets pour l'année à venir.

La crise sanitaire étant passée, nous avons pu reprendre une activité normale avec une pièce que nous avons mis 2 ans à finaliser. Le résultat a été à la hauteur de nos espérances. Avec *Alleluia Comédie* de Roland Bousquet, nous sommes sortis de notre zone de confort pour explorer un autre type de pièce. Cette expérience nous a permis de mettre en avant un jeu inédit axé tout autant sur les comédiens que sur les costumes et les effets sonores et lumineux. La pièce a été captée par Les Passeurs d'Images et de Sons et sera prochainement en ligne sur la chaîne youtube «Troupe Les Saltimbanques» (sauf avis contraire de l'auteur).

Nous sommes déjà sur le pont pour préparer la saison prochaine et en pleine lecture des œuvres qui pourraient être mises en scène. Dans cette optique, nous sommes toujours à la recherche de volontaires pour continuer cette aventure. Que ce soit pour monter sur scène, pour créer les décors, les costumes ou pour s'occuper de la régie son et lumières, toutes les bonnes volontés et les idées qui vont avec, sont acceptées. Nous recherchons aussi (et surtout) quelqu'un qui saurait s'investir dans la communication car c'est un des points faibles de notre troupe.

Donc, si vous êtes intéressés, n'hésitez plus, nous faisons cette activité sans prétention mais avec sérieux et bonne humeur. Vous pouvez nous contacter via la page Facebook «Troupe Les Saltimbanques» ou en contactant Laurent au numéro indiqué ci-dessous.



Pour les contacter
06 60 65 65 72

Sérentaise Basket

Une saison remarquable pour l'entente

Cette saison est marquée par une progression constante de nos équipes U9, U11 filles, U11 masculins, U13 mixtes. Nos jeunes basketteurs ont su trouver la motivation nécessaire pour terminer la saison avec des résultats prometteurs. Pour la plupart, leur première année de basket a été une franche réussite.

La saison se termine en beauté pour les U15 de l'Entente Sérent Le Roc St André. Cette équipe soudée a terminé première de D1 du championnat FFBB. Le dimanche 28 mai elles ont remporté les playoffs contre l'équipe de Lorient et elles sont donc sacrées championnes du Morbihan.

Félicitations aussi à notre équipe séniors que personne ne voyait en haut du tableau pour cette première année en excellence du championnat FSCF. Elles nous ont fait rêver en accédant à la finale de la Coupe FSCF.

Elles terminent donc deuxième après un match exceptionnel. Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles, les entraîneurs, les arbitres, les coachs, les parents, et bien évidemment tous nos joueurs. Vous pourrez nous retrouver lors du forum des associations. Les entraînements reprendront à partir du 4 septembre.

Pour tout renseignement, merci de contacter Chloé Marot, présidente.

Pour les contacter
06 59 48 16 88



Association Retour aux Sources

Cours de yoga

L'association Retour aux Sources continue à vous proposer ses cours de yoga à la salle de danse. Assouplir son corps en douceur avec des mouvements simples, s'apaiser l'esprit en terminant par une pratique de relaxation profonde sont autant de pratiques pour soutenir votre mieux-être au quotidien pour une meilleure santé.

Les cours ont lieu le samedi de 10 h 30 à 12 h.

- 240 euros/année - 120 euros/carte 10 cours

- cours essai 10 euros

- plus 15 euros de cotisation pour l'association.

Les cours reprennent la semaine du 18 septembre.

Des ateliers seront proposés en cours d'année pour approfondir votre pratique et soutenir votre bien-être, alors n'hésitez pas nous à contacter!



Pour les contacter
07 81 51 98 48

Agenda

- Samedi 24 juin** **Fête de la musique**
De 17 h 30 à 22 h - Bourg
- Dimanche 25 juin** **Repas dansant**
14 h - Club des Tilleuls - Salle des fêtes
- Mercredi 28 juin** **Représentation théâtre enfants**
17 h 30 - Atelier culturel théâtre - Salle des fêtes
- Mercredi 28 juin** **Exposition de l'atelier culturel arts plastiques**
Atelier culturel arts plastiques - Médiathèque
- 7 juil., 4 août, 1^{er} sept.** **Les vendredis de Trévero**
19 h 30 - Trévero
- Vendredi 1^{er} juillet** **Concert des 20 ans de Sérent'Chantez**
20 h 30 - Eglise
- Dimanche 9 juillet** **Marché estival à l'EXPAD**
10 h - 18 h - Jardin de la Résidence Les deux Roches
- Dimanche 9 juillet** **Trail**
La Sérentaise Foulées VTT Marche - Etang
- 8 & 15 juillet** **Concours de pétanque**
AS Pétanques - Boulodrome
- Dimanche 16 juillet** **Concours de pêche**
A partir de 8 h30 - Amicale des pêcheurs - Plan d'eau communal
- Vendredi 21 & 28 juillet** **Balade nature à la Tourbière de Sérent**
16 h - Tourbière au lieu-dit "Kerfontaine"
- Vendredi 21 juillet** **Les Parenthèses de l'été - Cinéma de plein air**
22 h - Haut du bourg - Astérix et Obélix aux jeux olympiques
- Vendredi 28 juillet** **Les Parenthèses de l'été - Spectacle P P P P P**
18 h 30 à 20 h 30 - Bas du bourg - Compagnie Orange Givrée
- Mardi 25 juillet** **La "Caravane du sport" Terre de jeux 2024**
Journée - Stade Pierre Guého - Initiation aux sports
- Vendredi 4 et 11 août** **Balade nature à la Tourbière de Sérent**
16 h - Tourbière au lieu-dit "Kerfontaine"
- Vendredi 4 août** **Les Parenthèses de l'été - Déambulation "La P'tite guinguette"**
18 h 30 à 20 h 30 - Haut du bourg - Les moineaux chanteurs
- Vendredi 11 août** **Les Parenthèses de l'été - Spectacle de cirque**
18 h 30 à 20 h 30 - Bas du bourg - The absurdus show
- Vendredi 18 & 25 août** **Balade nature à la Tourbière de Sérent**
16 h - Tourbière au lieu-dit "Kerfontaine"
- Samedi 19 août** **Repas moules-frites**
19 h 30 - AS Pétanques - Salle des fêtes
- Samedi 26 août** **Balade de vieux tracteurs**
Matin - Bourg - Association Les Vieux Crampons
- Dimanche 3 septembre** **Forum des associations et Bourse d'articles de sports**
9 h à 13 h - Salle des sports
Renseignements au 02 97 75 98 66



Bourse d'articles de sports :
La municipalité propose cette année une bourse troc gratuitement. Vous avez chez vous des vêtements et/ou articles de sport propres et en bon état qui peuvent encore servir, apportez les avant fin août en mairie et vous trouverez à l'inverse le jour du forum un article qui vous conviendra peut-être ! L'échange est gratuit.

La vie des écoles

Ecole Albert Jacquard

Intervention de l'association de Sève et d'écorces

Vendredi 5 mai, Gaëtan Bourdon de l'association de Sève et d'écorces est venu dans la classe des Toutes petites et Petites Sections pour leur faire découvrir les couleurs naturelles que l'on peut trouver dans la nature.

Plusieurs activités ont été proposées :

- Peindre avec du jus de choux rouge et y ajouter du jus de citron ou de l'eau de cendre pour voir apparaître d'autres couleurs.
- Frotter des fleurs sur un papier épais et réaliser un nuancier de couleurs.
- Imprimer une feuille de lierre sur un tissu en frappant dessus avec une grosse pierre.



Contact

- Chemin du Paradis SÉRENT
02 97 26 99 50

ÉCOLE
PUBLIQUE
Albert
JACQUARD



Prix des Korrigans

Plusieurs classes de l'école ont participé au prix des Korrigans notamment en votant pour un livre de leur sélection.

En Ce1/Ce2, c'est « le carnet de Lola Boumbadaboum » qui a remporté la majorité des suffrages.

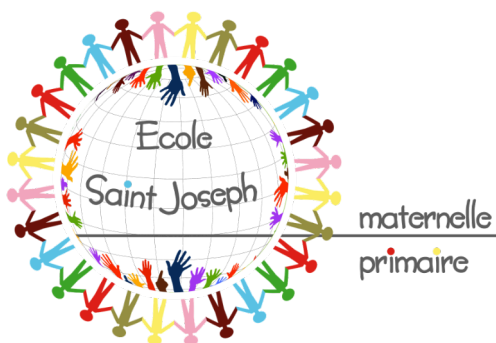


Première sortie vélo

Suite à un cycle d'apprentissage vélo pendant les mois de mars et d'avril, les élèves de CP et CE1 ont réalisé une sortie vélo sur la voie verte entre La Chapelle Caro et Malestroit où nous avons pique-niqué. Cette sortie a eu lieu le mardi 11 avril et les enfants ont parcouru entre 20 et 25 km. Un grand merci aux accompagnateurs !

Nous réaliserons une 2^{ème} sortie le mardi 27 juin sur le halage entre St Vincent sur oust et Malestroit.





Ecole Saint Joseph

Geocaching

Pendant les vacances de Pâques, les enfants de Ce2-Cm1 ont pu profiter d'un jeu de geocaching organisé sur leur commune. L'objectif étant de retrouver tous les trésors cachés à proximité des monuments et chapelles de Sérent. A la clef, un petit cadeau souvenir !

Une grande majorité des enfants de la classe a participé. Bravo à tous !



Matinée sportive des maternelles à Sérent

Le mardi 16 mai, Les élèves de maternelle des écoles privées de Sérent, Le Roc Saint André, Saint Abraham et La Chapelle Caro se sont retrouvés au stade et à la salle de sport de Sérent.

Les enfants répartis en équipes ont participé à une dizaine d'activités sportives réparties sur l'ensemble du site récemment rénové durant toute la matinée. Puis, tous se sont retrouvés autour d'un pique-nique bien mérité !



Contact

● Chemin du Paradis SÉRENT
02 97 75 95 65

On jardine à l'école !

Courant mars, les élèves ont pu se rendre à la Jardinerie Point vert de Malestroit lors de la semaine du jardinage. Lydia et Tiphaine ont su les accueillir et proposer des activités autour des plantes aromatiques, de la diversité des légumes, des insectes du jardin et des « mariages réussis » au jardin. Equipés de gants et tabliers, les élèves ont pu mettre à profit les conseils pour s'adonner au plaisir du repotage. Chacun est rentré à l'école avec sa création. Cela a donné envie de continuer l'expérience au sein de l'école. Depuis, les élèves de GS ont rempli des jardinières géantes fabriquées par un papy de l'école. Et, ça pousse !! Mais les jardiniers en herbe restent vigilants...



Autour de l'art...

L'animation Trans'art, proposée par la Direction Diocésaine, a fédéré les élèves des 14 écoles du réseau de Malestroit, pour proposer une exposition à la salle des sources de Malestroit fin mars. Cette année, les élèves ont réalisé des productions artistiques autour du thème du PATRIMOINE (les chapelles de Sérent exposées à la médiathèque au mois de juin, les vitraux, le geocaching), régional (l'héritage breton), national (la tour Eiffel et les monuments de Paris), international, architectural, gastronomique (les divers pains de notre pays). Exposition très riche par la diversité des matériaux, des approches, et par toutes les formes d'expression présentées.



La vie Economique

Pascale MÉCHIN

Nouvelle professionnelle de santé

Mme Pascale MÉCHIN, orthophoniste conventionnée, est installée au 16-7 Rue du Capitaine Fourtier rejoignant ainsi Mme Émilie BERNARD.

Les soins orthophoniques englobent la prévention, l'évaluation, la rééducation et la réadaptation des troubles de la déglutition, de la voix, de la cognition, du langage et de la communication et s'adressent aux enfants, aux adolescents et aux adultes.

Sur rendez-vous uniquement.

Contact :
16-7 Rue du Capitaine Fourtier
02 97 93 40 97



Agence Crédit Agricole

Nouvelle signalétique de stationnement

Depuis quelques temps les Sérentais et Sérentaises, particuliers et commerçants rencontraient quelques difficultés à s'approvisionner en espèces auprès de l'agence Crédit Agricole du centre de Sérent. Il s'avère que les places aux abords de la banque, et réservées à la société de transports de fonds, étaient régulièrement occupées et empêchaient ainsi les livraisons dans les créneaux prévus à cet effet. **La signalétique indiquant les jours et les heures de livraisons, va être modifiée en réduisant cette interdiction au seul vendredi toute la journée, ce qui permettra de mieux gérer le flux de stationnement sur ces places et ainsi éviter les incivilités.** En comptant sur la complaisance des Sérentais et Sérentaises !

Contact :
7 place Jehan de Sérent
02 97 93 85 73



Stationnement interdit sur ces emplacements le vendredi toute la journée.

Atelier Les ZuniKs

Des ateliers artistiques à thème cet été

L'Atelier Les ZuniKs, situé à Sérent, vous propose des ateliers artistiques à thème : dessin au trait, fusain, mine de plomb, monotype, initiation à la dorure à la feuille et bien d'autre !

Venez profiter d'un moment de détente et de découverte intergénérationnel. A offrir ou à s'offrir !

Voici les dates proposées :

- Mercredi 12 juillet : **Atelier monotypes** de 14 h à 15 h 30 (25 €)
- Mardi 25 juillet : **Atelier dessin, techniques sèches** de 14 h 30 à 15 h 30 (20 €)
- Mercredi 26 juillet : **Atelier initiation à la dorure** de 14 h à 15 h 30 (30 €)
- Mardi 1^{er} août : **Atelier initiation à la dorure** de 14 h à 15 h 30 (30 €)
- Mercredi 2 août : **Atelier monotypes** de 14 h à 15 h 30 (25 €)



Inscription et informations auprès de Nolwenn MERLET.

Contact :
Nolwenn MERLET
06 82 03 50 75
leszuniks56@gmail.com

Si vous avez un besoin particulier dans le domaine artistique, ou pour d'autres dates n'hésitez pas à me solliciter.

Ar Skol Bara

Votre nouvelle boulangerie pâtisserie

La boulangerie AR SKOL BARA, « l'école du pain » en breton, petit clin d'œil au passé de la boulangerie, a ouvert le 29 mai.

Gaëtan DANIEL, boulanger depuis 20 ans, prend les commandes de la boulangerie. L'ambition de Gaëtan est d'allier le beau, le bon et le local. C'est pourquoi il a choisi la meunerie Guénégo, située à Noyal-Muzillac et propose une baguette tradition produite 100 % à partir de blés bretons.

Il fabrique tous les jours une gamme variée de pains à partir de composants biologiques : pain au levain, pain complet, pain de petit épeautre, pain au maïs, tourte de seigle.

Gaëtan a plaisir à faire découvrir aux Sérentais et Sérentaises une spécialité boulangère, le pastez, une brioche garnie de pruneaux, découverte en Finistère.

Pour satisfaire au mieux la clientèle, la boulangerie reste ouverte en continu du lundi au samedi de 6 h 30 à 19 h et le dimanche de 7 h à 13 h (jour de fermeture, le jeudi).

Gaëtan et toute l'équipe sont heureux de vous faire découvrir ces nouveautés.



Contact :

3 place Jehan de Sérent
02 97 75 90 76

Histoire de lard

Votre nouvelle boucherie charcuterie traiteur

Depuis le 5 juin, Marieke et Jean-Baptiste ROSÉ, Sérentais, vous accueillent dans leur nouvelle boucherie baptisée "Histoire de lard". Dans un nouveau décor, vous retrouverez un large étal en boucherie, charcuterie et traiteur composé de produits de qualité, du "fait maison" et un assortiment de fromages de La Cave du Fromager de Questembert présent sur le marché le mercredi. Un baptême, un mariage, une fête de quartier ou un repas associatif ? Nous sommes à votre disposition pour prendre les commandes et établir des devis. Alors n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail.

Votre boucherie est ouverte aux horaires suivants :

Lundi	8 h - 12 h 30	15 h - 19 h
Mardi	8 h - 12 h 30	15 h - 19 h
Mercredi	8 h - 12 h 30	
Jeudi	8 h - 12 h 30	15 h - 19 h
Vendredi	8 h - 12 h 30	15 h - 19 h
Samedi	8 h - 12 h 30	15 h - 18 h



Contact :

10 place Emmanuel Jeanroy
02 56 61 01 03
www.histoire-de-lard.fr
contact@histoire-de-lard.fr

Les infos intercommunales

Parcs d'activités

Forte attractivité économique du territoire

Consolider la dynamique économique du territoire est l'une des priorités de la communauté de communes. Cette mission se concrétise notamment par l'aménagement des parcs d'activités.

L'accueil des porteurs de projets et des dirigeants d'entreprise désireux de créer ou de développer une activité sur le territoire est la vocation première du service économique. Cet accompagnement prend de multiples formes : pépinière d'entreprise, espaces de coworking, aides financières, animation de réseaux... et notamment la mise à disposition de foncier.

La disponibilité d'une offre foncière de qualité et bien positionnée est une condition indispensable pour accueillir de nouvelles activités créatrices d'emplois et de services au bénéfice des habitants du territoire. Aussi, De l'Oust à Brocéliande Communauté a poursuivi ses efforts financiers dans ce domaine durant la crise sanitaire afin d'être en mesure de répondre à la demande lors de la reprise d'activité effectivement constatée en 2021 avec une vigueur inattendue.

En début d'année 2022, vingt-six entreprises étaient en cours d'installation sur les parcs d'activités communautaires. Le territoire a connu depuis deux ans une demande très forte de terrains à vocation économique qui justifie des opérations d'aménagement, engagées ou poursuivies en 2022, pour étendre ou optimiser les parcs d'activités communautaires, notamment ceux du Gros Chêne à Sérent, Val Coric Ouest et Est à Guer, Montvollet à Carentoir, des Boussards à La Gacilly...

Contact :

Nathalie Astruc
nathalie.astruc@oust-broceliande.bzh
06 02 50 81 12



Parc d'Activités du Gros Chêne à Sérent

Pour plus de tri en déchetterie

4 nouvelles REP (Responsabilité Élargie du Producteur)

Depuis 1^{er} avril 2023, quatre zones de tri ont été ajoutées dans les déchetteries de Sérent et Ruffiac afin de mettre en place quatre nouvelles filières pour le tri des déchets désignés sous le terme de « Responsabilité élargie du producteur » (REP). L'objectif reste toujours le même, soit améliorer le tri, tant pour des raisons environnementales que financières.

Les enjeux de la mise en place des REP sont multiples et complémentaires. Il s'agit dans un premier temps de réduire la quantité d'ordures ménagères résiduelles collectées par le service des déchets d'OBC, dont les impacts financiers et écologiques sont de plus en plus importants, mais également de développer le réemploi et la réparation des objets, et le cas échéant de développer le recyclage de ceux qui ne pourraient pas être réemployés ou réutilisés.

Ainsi, quatre nouvelles filières de tri des déchets sont mises en place afin de réduire le volume des encombrants afin de limiter les coûts financiers et l'enfouissement de ceux-ci.

- Les articles de bricolage et de jardinage non thermiques :

Il s'agit du petit outillage à main (marteau, tournevis, scies, pinces...), des petits équipements tels que les tuyaux, pistolets, lances et pommes d'arrosage et d'irrigation, dispositifs d'application de produits (pinces et brosses à peinture, rouleaux à peinture), protections pour jardin et bricolage (films plastiques filets, bâches) équipements de protection corporelle (casques, gants)... Mais également les gros équipements (escabeau, échelle, marchepied, brouette...).

- Les articles de bricolage et de jardinage thermiques :

Cette filière concerne les machines et appareils motorisés thermiques ainsi que leurs consommables, pièces détachées et accessoires.

A noter que les équipements et machines destinés exclusivement à une activité professionnelle, et non susceptibles d'être possédés par les ménages, sont exclus.

- Les jouets :

Le périmètre de la filière des jouets englobe l'ensemble, pour l'essentiel, les produits conçus pour être utilisés à des fins de jeu par des enfants de moins de quatorze ans, mais également les maquettes, les puzzles, les jeux de société et les figurines de collection.

En revanche, elle ne couvre ni les articles d'écriture ou de dessin ni les jouets électriques et électroniques dont les cycles dits de « loisirs » ou à moteur.

- Les articles de sport et loisir :

Les articles de sport et de loisirs pris en charge par la filière sont les cycles et les engins de déplacement personnel non motorisés (pas les vélos électriques et les engins de déplacement personnel motorisés), les produits destinés à la pratique sportive et ceux destinés aux activités de plein air. La filière couvre aussi bien les produits que leurs accessoires.

En revanche, elle ne couvre pas les produits conçus pour être exclusivement utilisés par des professionnels, les produits inamovibles des terrains de sport...



Les infos pratiques

Mairie

15, rue du Général de Kerhué
 ☎ 02 97 75 93 57
 Mail : mairie@serent.fr
 Site internet : www.serent.fr
 Ouvert du lundi au vendredi
 de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h
 Le samedi de 8 h 30 à 12 h (fermée en juillet et août)

France Services

43 place Saint Pierre
 ☎ 06 64 13 63 08
 Mardi 9 h à 18 h 30 (sans interruption)
 Mercredi 8 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30
 Jeudi 9 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30
 Vendredi 9 h à 12 h 30

Agence postale intercommunale

43 place Saint Pierre
 ☎ 06 64 13 63 08
 Mardi 9 h à 13 h 30 | 14 h 15 à 18 h 30
 Mercredi 8 h à 12 h 30
 Vendredi 9 h à 12 h 30

Médiathèque

☎ 02 97 75 97 14
 Mail : mediatheque@serent.fr
 Mardi 15 h - 18 h 30
 Mercredi 9 h 30 - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h
 Vendredi 15 h - 18 h 30
 Samedi 9 h 30 - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h

Déchetterie

du Gros Chêne

☎ 02 97 75 23 81
 Lundi 13 h 30 - 18 h
 Mercredi 9 h - 12 h | 13 h 30 - 18 h
 Vendredi 9 h - 12 h | 13 h 30 - 18 h
 Samedi 9 h - 12 h | 13 h 30 - 18 h

Vestiboutique

de la Croix Rouge

☎ 02 97 74 31 66
 Mardi 14 h - 16 h 30
 Mercredi 9 h 30 - 11 h 30



Services publics et privés

Ecole Publique Albert Jacquard	☎ 02 97 26 99 50
Ecole Privée Saint Joseph	☎ 02 97 75 95 65
Centre multiaccueil	☎ 02 97 93 85 46
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	☎ 02 97 70 60 22
Camping Municipal du Pont Salmon	☎ 02 97 73 88 96
Tourbière de Sérent	☎ 02 97 75 98 66
Restaurant Scolaire	☎ 02 97 93 87 76
EHPAD Les Deux Roches	☎ 02 97 75 92 69
C.C.A.S	☎ 02 97 75 98 44
Garderie et A.L.S.H.	☎ 02 97 70 60 22
Presbytère	☎ 02 97 75 94 17
De l'Oust à Brocéliande Communauté	☎ 02 97 75 01 02
SPANC Assainissement non collectif	☎ 02 99 08 06 04
Trésor Public	☎ 02 97 75 12 23
Centre des impôts	☎ 02 97 74 01 44
Ploërmel communauté - urbanisme	☎ 02 97 73 20 97
Pompiers	☎ 18
Gendarmerie - Malestroit	☎ 02 97 75 20 18
SAUR	☎ 02 56 56 20 00
EDF - GDF	☎ 0 810 333 356
ORANGE	☎ 3900

FÊTE DE LA MUSIQUE



SÉRENT

SAMEDI
24 JUIN

À PARTIR DE
18 H

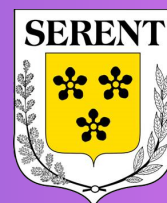
À L'AFFICHE :
DOUBLE DAMES
STEPH BUHÉ

GROUPE FAHRENHEIT 56

CONTACT : 02 97 75 98 66

 MAIRIEDESERENT

 MAIRIEDESERENT



RESTAURATION SUR PLACE